

La Paroisse Saint-Martin-de-la-Risle à votre service
Tél. 02-32-44-81-88 mël. paroissest-martin@orange.fr
Site internet : <https://www.paroisse-saintmartindelarisle.fr>

☺ L'accueil paroissial :

☞ Lundis et mercredis de 9h30 à 12h30 : l'accueil est assuré par Mme TRUTET secrétaire paroissiale.

☞ jeudis de 10h00 à 12h00

☞ Vendredis de 15h00 à 17h00



un membre de l'équipe des bénévoles vous accueille.

○ Accueil par un prêtre pour confession et/ou écoute : jeudis de 15h00 à 17h00 ou sur rendez-vous.

🔔 Messes quotidiennes : du lundi au samedi dans l'oratoire du presbytère (exception faite du mardi pour Brionne)

➤ Lundis : messe à 15h00 précédée de la prière du chapelet à 14 h 30

➤ Dernier mardi du mois : messe à 9h avec les bénévoles du secours catholique à Brionne.

➤ Mercredis: messe en E.H.P.A.D. : 2^{ème} Brionne à 14h30 ; 3^{ème} Nassandres à 14h 45 ; 4^{ème} Harcourt : 14h30.

➤ Jeudis : Messe à 18h prolongée par l'exposition et l'adoration du Très St.-Sacrement jusqu'à 19h :

🕯 1^{er} et 2^{ème} jeudi messe à Brionne ; le 3^{em} à St.-Pierre-de-Salerno; et le 4^{ème} à La-Haye-de-Calleville.

➤ Vendredis : messe à 18h à Brionne, exposition et adoration du St.-Sacrement le 1^{er} vendredi du mois ;

➤ Samedis : messe votive en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie à 11h30.

○ Messe tous les jours au monastère à Saint-Martin-du-Parc et à l'abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin à 11h 45mn.

Célébrations eucharistiques dominicales



Samedi à 18h dans une des communes de la paroisse
dimanche à 10h30 à Brionne.